

# Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Rapport annuel  
**2017–2018**

Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture  
Rapport annuel 2017-2018

Province du Nouveau-Brunswick  
C.P. 6000, Fredericton (N.B.) E3B 5H1 CANADA

[www.gnb.ca](http://www.gnb.ca)

ISBN 978-1-4605-1936-3 (copie papier bilingue)  
ISBN 978-1-4605-1938-7 (PDF : version française)

ISSN 2368-6405 (copie papier bilingue)  
ISSN 2368-6421 (PDF: version française)

11989 | 2018.11 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

**Lettres d'accompagnement**  
**Du ministre à la Lieutenante-gouverneure**  
L'honorable Jocelyne Roy Vienneau

Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

Je vous prie de recevoir, Madame la Lieutenante-gouverneure, l'assurance de ma très haute considération.



L'honorable Robert Gauvin  
Ministre

---

**De la sous-ministre au ministre**  
L'honorable John B. Ames  
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Monsieur le Ministre,

Je suis heureuse de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour l'exercice financier du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Françoise Roy  
Sous-ministre



# Table des matières

Message du ministre . . . . .	7
Message de la sous-ministre . . . . .	9
Priorités stratégiques . . . . .	11
Faits saillants . . . . .	12
Mesures du rendement. . . . .	13
Survol des opérations du ministère . . . . .	25
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants . . . . .	26
Information financière . . . . .	38
Résumé des activités de recrutement. . . . .	40
Résumé des projets de loi et des activités législatives . . . . .	41
Résumé des activités liées aux langues officielles. . . . .	42
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général . . . . .	44
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i> . . . . .	44
Annexe A. . . . .	45



# Message du ministre

En ma qualité de ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, j'ai le privilège de visiter toutes les régions de la province pour participer à divers événements culturels, patrimoniaux et sportifs, et de voir la diversité et la beauté du paysage provincial. J'ai aussi une merveilleuse occasion de constater directement la passion et le dévouement du personnel qui voit à ce que le Ministère continue de jouer un rôle important dans la croissance économique, la création d'emplois et la qualité de vie au Nouveau-Brunswick.

Chaque division de Tourisme, Patrimoine et Culture peut favoriser la prospérité économique du Nouveau-Brunswick par la promotion et le développement, de façon responsable, d'activités touristiques permanentes, tout en contribuant au mieux-être et à l'intégrité culturelle de la province.

En 2017, le GNB a mis en place des conditions propices à une industrie du tourisme en plein essor au Nouveau-Brunswick en rendant publique la *Stratégie de croissance du tourisme* du Nouveau-Brunswick. Axée sur l'innovation et le partenariat, cette nouvelle stratégie globale pose les bases d'une industrie touristique prospère au Nouveau-Brunswick et fait de la province une destination de choix dans l'est du Canada.

*L'évasion est si près de chez nous*, une nouvelle campagne touristique provinciale visant à inciter les gens à passer leurs vacances dans la province, a été lancée en 2017. Elle encourage les Néo-Brunswickois à découvrir les nombreuses expériences qu'offre la province, que ce soit des excursions d'un jour ou des escapades plus longues, pour tous les âges et tous les goûts.

Nous avons également constaté que les parcs et les attractions de la province contribuent grandement à l'économie touristique et au mieux-être des Néo-Brunswickois tout au long de l'année. En prolongeant la saison touristique intermédiaire jusqu'en octobre et en gardant le parc provincial Mont Carleton ouvert pendant les mois d'hiver, nous nous positionnons en tant que destination touristique quatre-saisons.

Je remercie la Direction du sport et des loisirs de son rôle dans l'élaboration du *Cadre de la politique sur le sport et les loisirs pour le Nouveau-Brunswick*. Dans l'avenir, ce cadre permettra de faire en sorte que le Nouveau-Brunswick continue de contribuer grandement à la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

Nous comprenons l'importance du mieux-être personnel, et nous sommes privilégiés d'avoir des artistes locaux qui créent des œuvres, des histoires et d'autres expériences culturelles uniques pour les résidents et les visiteurs. Convaincu de l'importance des arts et de la culture, le GNB a octroyé, sous forme de subventions, plus de neuf millions de dollars aux industries des arts et de la culture.

Nous avons aussi fait d'énormes progrès dans la sensibilisation à notre patrimoine et à notre histoire, et leur sauvegarde. Dans le cadre des célébrations de Canada 150, le Ministère a subventionné des célébrations régionales organisées pendant l'été. Ces célébrations ont eu un immense succès grâce au dévouement et au travail ardu de la Direction du patrimoine; il importe aussi de souligner le travail important de la Direction des services archéologiques qui continuent de sauvegarder et de gérer les données historiques importantes qui forgent le caractère de la province et sur lesquelles est fondée l'expérience des visiteurs.

En tant que ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, je suis fier des partenariats solides, des démarches créatives et du dévouement de chaque direction. Je salue d'ailleurs leur professionnalisme et leur passion à promouvoir le Nouveau-Brunswick pour en faire une destination touristique de classe mondiale, mettant en valeur son riche patrimoine, ses expériences touristiques et ses paysages pittoresques extraordinaires.



L'honorable Robert Gauvin  
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

# Message de la sous-ministre

L'année financière 2017-2018 a été une année de croissance intéressante pour le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, et je suis heureuse de souligner qu'au cours de l'été, la fréquentation touristique au Nouveau-Brunswick a augmenté de 7,2 %.

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a mis sur pied plusieurs initiatives stratégiques pour stimuler cette croissance. Il a déployé beaucoup d'efforts pour améliorer et promouvoir les parcs et les attractions de la province, pour appuyer le mieux-être par le sport et les loisirs, pour enrichir la vie dans les collectivités par les arts et la culture, et pour préserver le patrimoine culturel, les ressources archéologiques et les paysages du Nouveau-Brunswick pour les générations actuelles et futures.

La *Stratégie de croissance du tourisme* a été rendue publique à l'automne de 2017. Ce plan pluriannuel redéfinit la démarche provinciale en matière de tourisme et vise à faire en sorte que les formes de soutien appropriées soient en place pour tirer parti de nos réussites. Notre objectif est d'atteindre deux milliards de dollars en dépenses des visiteurs d'ici 2025.

Le Ministère a axé une partie de ses efforts sur l'investissement stratégique dans le développement de produits, l'infrastructure et le marketing. Des fonds ont été investis dans l'amélioration du réseau des routes panoramiques du Nouveau-Brunswick, du littoral de Fundy et des parcs provinciaux. En décembre 2017, le Ministère a achevé la *Stratégie de tourisme culinaire* qui a été présentée à 124 intervenants de l'industrie au cours de l'année. Le Ministère a aussi collaboré avec d'autres ministères et intervenants pour permettre aux Néo-Brunswickois sous-employés et sans emploi d'améliorer leurs compétences. Nous voulons accroître le nombre d'entrepreneurs et de nouvelles entreprises dans la province, et le nombre de travailleurs âgés et d'étudiants travaillant dans l'industrie.

L'an dernier, le secteur des parcs et des attractions a encore grandement contribué à la progression du Ministère, plus d'un million de visiteurs ayant fréquenté les parcs provinciaux. Les facteurs à l'origine de ce succès comprennent les nouvelles initiatives de promotion du Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique quatre-saisons, par exemple la prolongation de la saison touristique de 2017 jusqu'à la fin de semaine de l'Action de grâce et l'ouverture du parc provincial Mont Carleton durant l'hiver. D'autres initiatives ont contribué à cette croissance, notamment l'entrée libre dans les parcs provinciaux le jour de la fête du Canada et de la fête du Nouveau-Brunswick.

Les parcs ont non seulement un effet positif sur l'économie de la province mais aussi sur le mieux-être des résidents. C'est également le cas pour le système de sport et de loisirs, les contributions de la Direction du sport et des loisirs ayant considérablement favorisé une meilleure qualité des programmes menant à un meilleur savoir-faire physique, à une plus grande participation des groupes sous-représentés et à un meilleur soutien du développement des athlètes de haut niveau.

Le mieux-être personnel ne se limite pas à la santé physique. L'an dernier, le Ministère a renouvelé son engagement envers les arts et la culture, en octroyant, sous forme de subventions, plus de neuf millions de dollars aux industries des arts et de la culture. Nous avons appuyé fièrement de nombreux événements provinciaux et régionaux, notamment les célébrations de Canada 150, le spectacle multimédia *Mala*, le projet Salmon Run à Saint John et la visite de grands voiliers à Miramichi, Caraquet et Saint John.

Le Ministère continue de collaborer avec les communautés des Premières Nations afin de s'assurer que les obligations juridiques du gouvernement du Nouveau-Brunswick de consulter et de trouver des accommodements sont remplies. Il a aussi collaboré étroitement avec le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) à la mise sur pied d'un processus clairement défini qui prévoit les niveaux appropriés d'engagement et de consultation des Premières Nations dans tous les projets et toutes les politiques et décisions.

Le Ministère a aussi pour priorité de sauvegarder et de mettre en valeur la richesse du patrimoine et de la culture du Nouveau-Brunswick. La Direction du patrimoine a joué un rôle crucial pour faire revivre l'histoire durant la Semaine du patrimoine; un grand nombre de collectivités ont participé aux activités et aux Fêtes régionales du patrimoine dans les écoles. Parmi les autres célébrations, notons la cérémonie de commémoration du 100e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy et les célébrations régionales de Canada 150 aux quatre coins de la province.

Le Nouveau-Brunswick est fier de son histoire culturelle. L'an dernier, la Direction des services archéologiques a poursuivi son travail essentiel de préservation et de gestion des artefacts et des sites patrimoniaux dans le cadre de projets et de recherches archéologiques sur le terrain.

En tant que sous-ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, je suis fière des réalisations et des contributions du Ministère pour faire du Nouveau-Brunswick un endroit de choix à visiter et où il fait bon vivre, et je vous remercie tous de votre précieuse contribution au succès de cette année.



Françoise Roy  
Sous-ministre

# Priorités stratégiques

## Gestion stratégique

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle fondé sur des pratiques opérationnelles d'avant-garde pour l'élaboration, la communication et l'examen de la stratégie. Ce processus procure aux services publics un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la responsabilisation et de favoriser l'amélioration continue.

L'élaboration de la stratégie, au moyen du système de gestion officielle, commence par une vision stratégique afin de remettre le Nouveau-Brunswick en marche. Cette vision est organisée autour des cinq secteurs prioritaires suivants :

- *Emplois* – Instaurer le meilleur contexte possible pour la création d'emplois par les Néo-Brunswickois et par leurs entreprises, grâce à leurs idées, à leur esprit d'entrepreneuriat et à leur travail acharné. Les efforts de croissance seront guidés par le *Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick*, qui met l'accent sur les objectifs suivants : renforcer notre main-d'œuvre, renforcer notre capacité d'innovation, accroître la souplesse du gouvernement, stimuler les investissements publics et privés dans les infrastructures stratégiques et accroître les investissements en capital du secteur privé.
- *Éducation* – Améliorer l'éducation conformément à deux plans d'éducation de 10 ans, soit *Donnons à nos enfants une longueur d'avance* dans le secteur francophone et *Everyone at Their Best (chacun à son meilleur)* dans le secteur anglophone, qui définissent les objectifs du système de garderies éducatives et établissent des attentes claires en matière de normes et de rendement. Les domaines d'intervention sont les suivants : veiller à ce que les enfants et les autres apprenants acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir à l'école et dans la vie; améliorer les compétences en littératie et en numératie chez tous les apprenants et faire les efforts nécessaires pour accroître l'accessibilité et l'abordabilité de l'éducation postsecondaire.
- *Familles* – Créer un Nouveau-Brunswick plus sain et plus fort en mettant l'accent sur sept domaines clés : amélioration de l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée, promotion du mieux-être, soutien des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, facilitation du vieillissement en santé et soutien aux aînés, progression de l'égalité des femmes, réduction de la pauvreté et prestation d'un soutien aux personnes handicapées.
- *Relations avec le gouvernement fédéral et les Autochtones* – Renforcer les liens avec les Premières Nations, intensifier les mesures à l'égard des changements climatiques et travailler avec le gouvernement fédéral pour maximiser le financement fédéral, notamment optimiser le financement des infrastructures et accroître la main-d'œuvre grâce à l'immigration.
- *Gouvernement intelligent* – Optimiser l'argent des contribuables en transformant la culture du gouvernement, en éliminant les chevauchements et en adoptant de nouvelles technologies novatrices pour améliorer les services et les économies, et s'assurer que le gouvernement du Nouveau-Brunswick dispose d'une main-d'œuvre prête qui a les compétences, la formation, le soutien, le leadership et le milieu de travail dont elle a besoin pour réussir.

# Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2017-2018, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a fait porter ses efforts sur les priorités suivantes :

- La *Stratégie de croissance du tourisme* qui a été rendue publique à l'automne de 2017 vise un objectif de deux milliards de dollars en dépenses des visiteurs d'ici 2025. Voici les principales initiatives et les principaux résultats :
  - Élaboration d'une stratégie d'innovation dans les produits qui appuiera la création et le développement d'une gamme exceptionnelle d'expériences et de produits touristiques qui égaleront ou dépasseront ce qui est offert actuellement dans les Maritimes;
  - Achèvement d'un plan d'aménagement et d'infrastructure des routes panoramiques, et élaboration d'un plan de mise en œuvre visant à revitaliser les cinq routes panoramiques provinciales;
  - Élaboration d'une stratégie de tourisme culinaire et organisation de quatre ateliers à l'intention de l'industrie alimentaire;
  - Génération de plus de 6,4 millions de dollars pour d'autres activités de marketing et de ventes, au moyen de partenariats avec des voyageurs clés, des organisations touristiques et des provinces et États sur les marchés nord-américains et outre-mer;
  - Prolongation de la saison d'exploitation des parcs et des attractions jusqu'à l'Action de grâce;
  - Ouverture du parc provincial Mont Carleton durant l'hiver;
  - Entrée libre dans les parcs provinciaux le jour de la fête du Canada et de la fête du Nouveau-Brunswick;
  - Achèvement de sept projets d'immobilisation dans le cadre de l'importante modernisation des parcs;
  - Prestation de conseils à plus de 70 000 visiteurs dans les centres provinciaux d'information aux visiteurs pendant la saison 2017, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2016;
  - En tout, 1 829 146 indications de clients et réservations ont été transmises aux sites Web de l'industrie du tourisme à partir du site <https://www.tourismenouveaubrunswick.ca/>;
  - Contribution importante et continue des parcs et des attractions à la progression du Ministère, les parcs provinciaux ayant accueilli plus d'un million de visiteurs.
- Le *Cadre de la politique sur le sport et les loisirs pour le Nouveau-Brunswick* qui a été rendu public le 22 novembre 2017 remplace la *Politique sur le sport et les loisirs pour le Nouveau-Brunswick* (1994).
- La Direction des arts et des industries culturelles a octroyé 9 891 936,62 \$ sous forme de subventions; consultez le site suivant : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/tpc/culture.html> pour connaître les bénéficiaires.
- Dans le cadre du programme de commémorations et de célébrations, la Direction du patrimoine a participé à quarantesix événements patrimoniaux commémoratifs ou festifs communautaires. Les fonds du programme ont été accrus de 140 000 \$ pour appuyer les célébrations de Canada 150.
- En août 2017, la Direction des services archéologiques a participé à une cérémonie de rapatriement au parc historique Metepenagiag visant à entreprendre le transfert d'artéfacts excavés de la Première Nation micmaque de Metepenagiag au centre des collections du parc historique Metepenagiag.

# Mesures du rendement

Emplois	Mesures
Accroître les emplois dans le secteur du tourisme et appuyer la croissance économique.	Pourcentage de croissance des dépenses des touristes au Nouveau-Brunswick; Nombre d'emplois dans le secteur du tourisme.
Valoriser la marque et conquérir les marchés.	Dépenses attribuables aux visiteurs.
Être le chef de file au pays quant à l'innovation en matière de produits et d'expériences.	Nombre de nouvelles expériences et de nouveaux produits mis à l'essai ou livrés.
Revitaliser et construire l'infrastructure du tourisme stratégique et des parcs.	Nombre de visiteurs dans les parcs.
Promouvoir l'investissement et l'harmonisation en matière de partenariats.	Nombre de chambres-nuits ou dépenses des visiteurs grâce aux partenariats touristiques.
Célébrer le 150e anniversaire du Canada.	Pourcentage des événements mis sur pied selon le calendrier établi.
Accroître la main-d'œuvre du secteur archéologique.	Nombre de nouveaux travailleurs en archéologie formés pour le secteur archéologique.
Familles	Mesures
Renforcer le système de sport et de loisirs.	Nombre de participants attribuable aux subventions d'Allez-y NB.
Promouvoir la mise en œuvre de la <i>Politique culturelle</i> .	Pourcentage des mesures de la <i>Politique culturelle</i> mises en œuvre.
Relations avec le gouvernement fédéral et les Autochtones	Mesures
Renforcer les liens avec les Premières Nations.	Nombre de demandes de financement approuvées pour les Premières Nations.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Accroître les emplois dans le secteur du tourisme et appuyer la croissance économique.

### Mesure

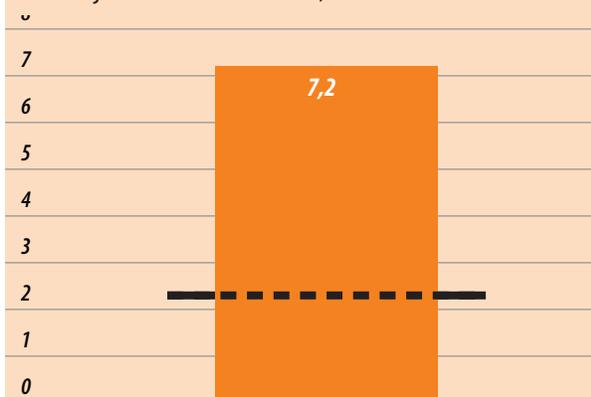
Pourcentage de croissance des dépenses des touristes au Nouveau-Brunswick.

### Description de la mesure

Les dépenses des visiteurs sont l'indicateur universel de l'activité qu'utilisent la plupart des intervenants de l'industrie du tourisme. Les touristes, incluant les résidents, achètent de l'essence, de la nourriture et divers biens et services, et paient des frais d'hébergement pendant leurs voyages. La mesure relative aux dépenses des visiteurs est un indicateur du nombre d'achats et des prix connexes.

### Rendement général

Dépenses des visiteurs totalisant 7,2 %, dépassement de l'objectif ambitieux de 5,2 %.



— Référence : dépenses des visiteurs : 1,23 milliard / 2,3 %

- - - - - Cible : dépenses des visiteurs : 1,29 milliard / croissance de 2,3 %

Résultat réel : dépenses des visiteurs : 1,32 milliard / croissance de 7,2 %

### Raison d'être de cette mesure

Les stratégies touristiques et les plans d'action ont pour but d'inciter les visiteurs à voyager, tout en créant un environnement propice aux entreprises. Les mesures des dépenses des visiteurs sont les résultats à long terme qui indiquent le degré d'efficacité des plans.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

- Achèvement et description détaillée de la *Stratégie de croissance du tourisme*, et élaboration de plans d'action pluriannuels.
- Prolongation de la saison des parcs provinciaux pour inciter les visiteurs à prolonger leurs séjours.
- Organisation de célébrations de Canada 150 pour encourager les visiteurs et les résidents à participer.
- Augmentation des investissements en marketing dans des marchés principaux.
- Conception d'une nouvelle campagne visant à inciter les résidents à voyager dans la province et à en profiter.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Accroître les emplois dans le secteur du tourisme et appuyer la croissance économique.

### Mesure

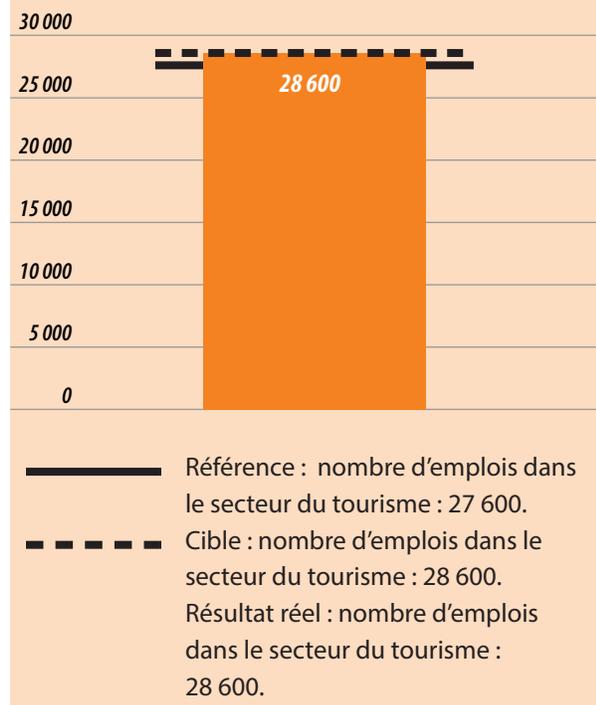
Nombre d'emplois dans le secteur du tourisme.

### Description de la mesure

Les principaux secteurs d'emploi dans l'industrie du tourisme sont l'hébergement, la restauration, les loisirs et le transport. Un grand nombre des emplois dans ces secteurs sont soutenus par les dépenses des voyageurs et des touristes. Lorsque les visiteurs dépensent davantage, les employeurs peuvent devoir embaucher d'autres employés pour satisfaire à la demande, ce qui contribue à la croissance de l'emploi.

### Rendement général

Augmentation du nombre d'emplois de 900, atteignant l'objectif de 28 600.



### Raison d'être de cette mesure

Les stratégies touristiques et les plans d'action ont pour but d'inciter les visiteurs à voyager, tout en créant un environnement propice aux entreprises. Les mesures des dépenses des visiteurs sont les résultats à long terme qui indiquent le degré d'efficacité des plans.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

- Achèvement et description détaillée de la *Stratégie de croissance du tourisme*, et élaboration de plans d'action pluriannuels.
- Prolongation de la saison des parcs provinciaux pour inciter les visiteurs à prolonger leurs séjours.
- Organisation de célébrations de Canada 150 pour encourager les visiteurs et les résidents à participer.
- Augmentation des investissements en marketing dans des marchés principaux.
- Conception d'une nouvelle campagne visant à inciter les résidents à voyager dans la province et à en profiter.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Valoriser la marque et conquérir les marchés.

### Mesure

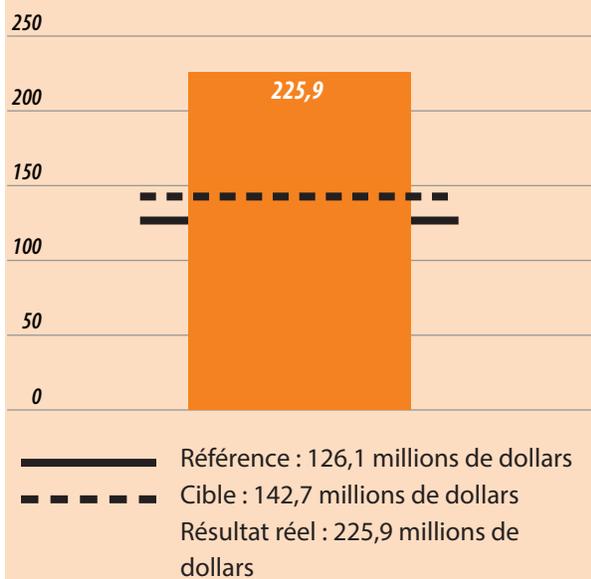
Dépenses attribuables aux visiteurs

### Description de la mesure

La mesure établit le montant des dépenses des visiteurs pour les biens et les services touristiques au Nouveau-Brunswick qui est attribuable aux activités de marketing touristique du Ministère.

### Rendement général

Dépassement de l'objectif ambitieux, doublant presque les dépenses attribuables aux visiteurs en 2016-2017.



### Raison d'être de cette mesure

Il s'agit d'un indicateur clé des efforts de marketing touristique sur les principaux marchés au Québec, en Ontario, aux États-Unis et au Nouveau-Brunswick. D'autres fonds ont été investis en marketing en 2017, dans le cadre de Canada 150.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

Élaboration et lancement de campagnes de marketing en été et en hiver, telles *L'évasion est si près de chez nous* et *#Explore NB*, qui comprenaient ce qui suit : annonces, publicités numériques, site Web, médias sociaux, marketing auprès des influenceurs, événements d'ambiance, tableaux d'affichage, télévision, radio, vidéos numériques et organes de presse.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Être le chef de file au pays quant à l'innovation en matière de produits et d'expériences.

### Mesure

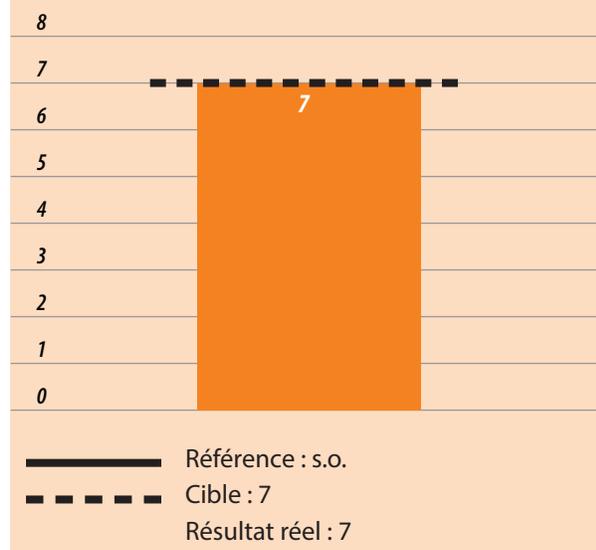
Nombre de nouvelles expériences et de nouveaux produits mis à l'essai ou livrés.

### Description de la mesure

Cette mesure est le nombre de nouvelles expériences et de nouveaux produits touristiques mis à l'essai ou livrés par le Ministère en 2017-2018. Elle n'inclut pas les expériences et les produits mis à l'essai ou livrés par les exploitants de l'industrie du tourisme.

### Rendement général

Aucune référence puisqu'il s'agit d'une nouvelle mesure en 2017-2018. Atteinte de l'objectif.



### Raison d'être de cette mesure

La *Stratégie de croissance du tourisme* repose sur l'innovation en matière de produits. Il faut développer de nouveaux produits et de nouvelles expériences et les améliorer pour prolonger le séjour des visiteurs et accroître les dépenses des visiteurs.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

Collaboration entre la Direction de l'innovation dans les produits et la Direction des parcs et des attractions en vue d'offrir un grand nombre de nouvelles expériences et de nouveaux produits, notamment :

- prolongation de la saison touristique dans les parcs provinciaux et les attractions;
- mise à l'essai d'un nouveau type d'hébergement au parc provincial Mactaquac et au parc provincial Sugarloaf;
- partenariat avec Énergie NB pour installer douze bornes de recharge pour véhicules électriques dans six parcs provinciaux et attractions;
- ouverture du parc provincial Mont Carleton durant l'hiver, et partenariats avec des exploitants touristiques pour organiser des randonnées en traîneau à chiens, la pêche sous la glace et le camping d'hiver;
- création d'un partenariat avec les producteurs de sirop d'érable du Nouveau-Brunswick et les brasseries artisanales du Nouveau-Brunswick pour développer le programme de l'industrie *L'érable, la saveur de la saison*.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Revitaliser et construire l'infrastructure touristique stratégique et des parcs.

### Mesure

Nombre de visiteurs dans les parcs.

### Description de la mesure

Il s'agit du nombre de visiteurs dans les parcs provinciaux déterminé au moyen des permis de camping et des entrées aux attractions.

### Rendement général

1,5

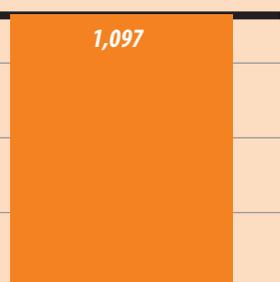
1,2

0,9

0,6

0,3

0,0



— Référence : 1,08 million de visiteurs

- - - - - Cible : 1,127 million de visiteurs

Résultat réel : 1,097 million de visiteurs

### Raison d'être de cette mesure

Il s'agit d'une mesure de l'efficacité et de l'efficience des programmes dans les parcs provinciaux et les attractions pour attirer les visiteurs vers les ressources naturelles et patrimoniales de la province.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

Mise sur pied par le Ministère d'initiatives de partenariat et de gestion de programmes en vue d'accroître la participation aux programmes dans les parcs et les attractions de la province.

Emploi d'une stratégie de marketing englobant Internet et les médias sociaux pour inciter les Néo-Brunswickois à « déconnecter », à sortir et à profiter des bienfaits des parcs et des attractions du Nouveau-Brunswick pour la santé. Mise sur pied d'activités et d'événements ordinaires et distinctifs dans les parcs pour une troisième année, dans le cadre du programme N.-B. au grand air dirigé par des jeunes.

Octroi de fonds additionnels aux parcs provinciaux et attractions pour prolonger la saison, leur permettant d'attirer les visiteurs en voyage à l'automne.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Promouvoir l'investissement et l'harmonisation en matière de partenariats.

### Mesure

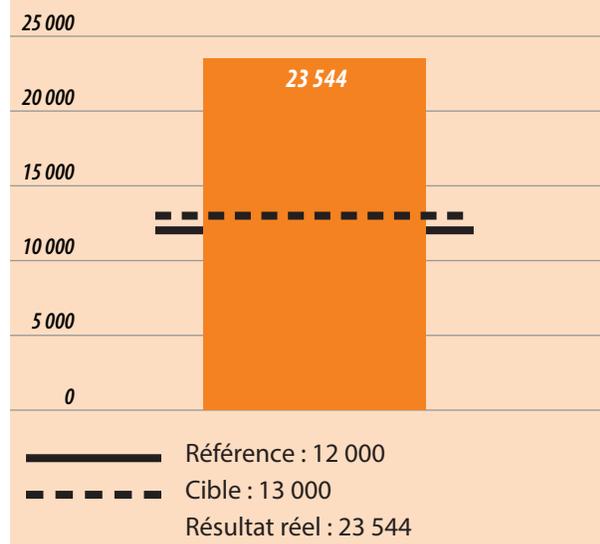
Nombre de chambres-nuits louées grâce aux partenariats touristiques.

### Description de la mesure

Cette mesure porte sur le nombre de chambres-nuits louées qui est directement lié aux partenariats avec des voyageurs.

### Rendement général

Dépassement de l'objectif ambitieux



### Raison d'être de cette mesure

Il s'agit d'un indicateur du succès des partenariats touristiques. Les partenariats de l'industrie touristique ont pour but d'accroître le nombre de visiteurs de nos marchés touristiques. Le nombre de chambres-nuits louées directement lié aux partenariats avec des voyageurs est un indicateur de l'efficacité du partenariat.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

- Formation offerte aux principales sociétés et entreprises de voyages pour promouvoir le Nouveau-Brunswick comme destination de choix.
- Formation et mentorat de l'industrie du Nouveau-Brunswick, et élaboration d'un programme pan-atlantique de préparation à l'industrie du voyage pour l'industrie du tourisme.
- Accueil d'influenceurs touristiques lors de voyages d'information dans des régions de la province pour influencer l'inclusion ou l'élargissement des programmes du Nouveau-Brunswick.
- Participation aux marchés et aux événements spéciaux interentreprises pour promouvoir les atouts uniques du Nouveau-Brunswick.
- Développement et mise en œuvre de divers éléments de marketing de partenariats touristiques ciblés, mettant en valeur le Nouveau-Brunswick.
- Missions commerciales auprès de sociétés et d'entreprises de voyage clés.
- Mission provinciale en Chine (janvier 2018).
- Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique (ETRA) pour les marchés des États-Unis et du Royaume-Uni et Initiative de commercialisation pour l'accroissement du tourisme international (ICATI) pour les marchés de la Chine et de l'Allemagne.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Célébrer le 150e anniversaire du Canada.

### Mesure

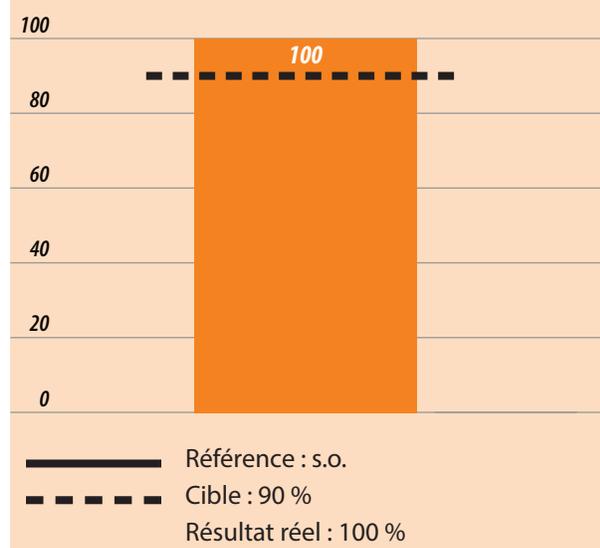
Pourcentage des événements mis sur pied selon le calendrier établi.

### Description de la mesure

Il s'agit du pourcentage des événements mis sur pied selon le calendrier établi et le budget prévu.

### Rendement général

Atteinte de l'objectif ambitieux; organisation de tous les événements selon le calendrier établi.



### Raison d'être de cette mesure

Elle permet au Ministère de comprendre son aptitude à mettre sur pied des événements dans les délais prescrits et selon le budget alloué.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

Célébration du 150e anniversaire de la Confédération canadienne au Nouveau-Brunswick, une des provinces fondatrices, grâce à la mise sur pied diverses activités qui comprenaient des événements provinciaux. Organisation d'un grand nombre d'activités commémorant ou célébrant la richesse de notre patrimoine et de notre culture : événements relatifs à la commémoration de la bataille de la crête de Vimy, rapatriement des artefacts autochtones au parc historique Metepenagiag, et Semaine et Fêtes du patrimoine. Réalisation du programme d'artistes en milieu scolaire et du programme d'acquisition d'œuvres d'art pour les écoles dans les 312 écoles des sept districts scolaires et les huit écoles administrées par des bandes dans la province.

## Emplois

### Objectif de la mesure

Accroître la main-d'œuvre du secteur archéologique.

### Mesure

Nombre de nouveaux travailleurs en archéologie formés pour le secteur archéologique.

### Description de la mesure

Cette mesure visait à répondre aux préoccupations des Autochtones concernant les travaux archéologiques entrepris sur des sites d'occupation des Premières Nations.

### Rendement général

Formation de treize nouveaux travailleurs en archéologie dans le cadre du cours de formation de technicien en archéologie de niveau 1.

15

12

9

6

3

0

— Référence : s.o.  
- - - - - Cible : 12  
Résultat réel : 13

### Raison d'être de cette mesure

Cette mesure permet au Ministère d'entretenir ses relations avec les Premières Nations et de renforcer la capacité du secteur archéologique relativement aux questions des Premières Nations.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

Embauche de 94 % des travailleurs ayant suivi la formation de technicien en archéologie de niveau 1.

## Familles

### Objectif de la mesure

Renforcer le système de sport et de loisirs.

### Mesure

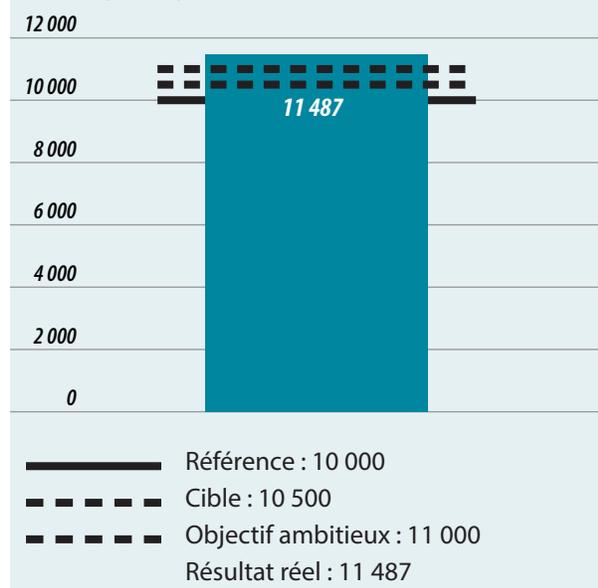
Nombre de participants attribuable aux subventions d'Allez-y NB.

### Description de la mesure

Il s'agit du nombre de participants aux initiatives du programme Allez-y NB.

### Rendement général

Le nombre de participants aux initiatives du programme Allez-y NB a dépassé l'objectif ambitieux de 11 000 participants.



### Raison d'être de cette mesure

Le programme de subvention Allez-y NB vise à accroître le savoir-faire physique et à réduire les obstacles à la participation sportive pour les enfants et les jeunes, notamment auprès des populations sous-représentées. La Direction évalue notamment le nombre de participants qui est un critère de l'Entente bilatérale avec Sport Canada, mais cette mesure vise aussi à déterminer les effets et la portée du programme pour accroître la participation sportive.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

Soutien offert aux clubs, aux associations et aux groupes communautaires pour qu'ils fournissent aux enfants et aux jeunes de nouvelles occasions de participer à des programmes de sport et de savoir-faire physique. Octroi de fonds pour appuyer le développement de leaders bien formés et pour payer les frais de démarrage du projet. Déploiement d'efforts particuliers pour trouver des partenaires avec qui coordonner et élaborer des programmes à l'intention des groupes sous-représentés.

## Familles

### Objectif de la mesure

Promouvoir la mise en œuvre de *Un avenir empreint de créativité : Une politique culturelle renouvelée*.

### Mesure

Pourcentage des mesures de la *Politique culturelle* mises en œuvre.

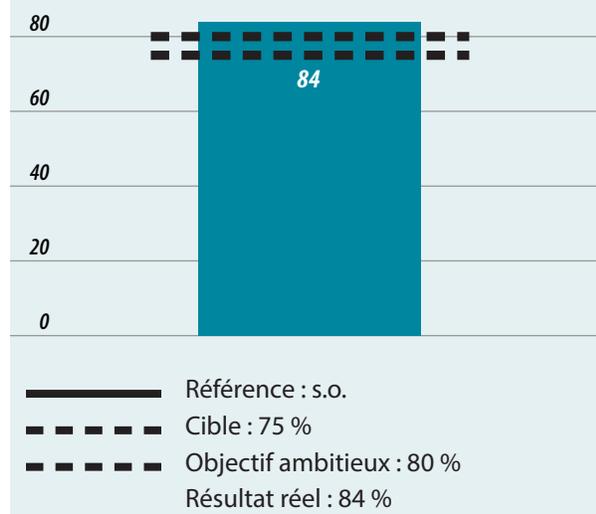
### Description de la mesure

Cette mesure détermine si le Ministère a atteint l'objectif fixé pour la mise en œuvre des mesures énoncées dans la politique ou s'est employé à l'atteindre.

### Rendement général

Dépassement de l'objectif ambitieux; mise en œuvre de 84 % des mesures.

100



### Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre l'aptitude du Ministère à utiliser les fonds additionnels pour assurer la réussite de la *Politique culturelle*.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

Pour poursuivre la mise en œuvre de la *Politique culturelle*, les principales mesures suivantes ont été cernées en vue de leur mise en œuvre ou de leur achèvement en 2017-2018 :

- Accroître la sensibilisation à l'histoire et au patrimoine du Nouveau-Brunswick, et encourager la production d'un inventaire des contes et des récits historiques, oraux et écrits. Mesure réalisée conjointement par Éducation et Patrimoine.
- Développer des occasions d'échanges culturels entre des groupes culturels, linguistiques et démographiques différents. Mesure réalisée dans le cadre des initiatives de Canada 150.
- Établir une politique de un pour cent en faveur de l'art public dans les projets de construction et de développement provinciaux ou à participation provinciale. Préparation et présentation de la politique.
- Favoriser des conceptions et des rénovations modernes et de qualité dans les projets de construction d'écoles et d'établissements d'enseignement postsecondaire.
- Confier à la Direction du patrimoine et au ministère des Transports et de l'Infrastructure la responsabilité de voir à ce que cette mesure soit appliquée dans tous les projets de conception et de construction à participation provinciale.
- Convoquer une table ronde provinciale regroupant des organismes culturels, de santé, de mieux-être et de développement social, les Premières Nations et d'autres organismes et groupes communautaires afin de discuter du rôle de la culture en matière de promotion de l'alphabétisation. Table ronde convoquée, évaluation du succès.
- Encourager, soutenir et promouvoir des possibilités de formation et d'éducation postsecondaire dans le domaine culturel; CulturePlus est le partenaire à part entière avec d'autres groupes d'intervenants agissant comme promoteurs.
- Mieux comprendre les tendances démographiques dans le secteur culturel afin de déterminer les secteurs de croissance et planifier la relève dans le secteur. Le travail se poursuit en collaboration avec les partenaires, dont CulturePlus.
- Cerner les besoins particuliers d'éducation, de formation et de perfectionnement professionnel des artistes et des professionnels du secteur culturel. Le travail se poursuit en collaboration avec les partenaires, dont CulturePlus, les universités et les collèges publics et privés.

## Relations avec le gouvernement fédéral et les Autochtones

### Objectif de la mesure

Renforcer les liens avec les Premières Nations.

### Mesure

Nombre de demandes de financement approuvées pour les Premières Nations.

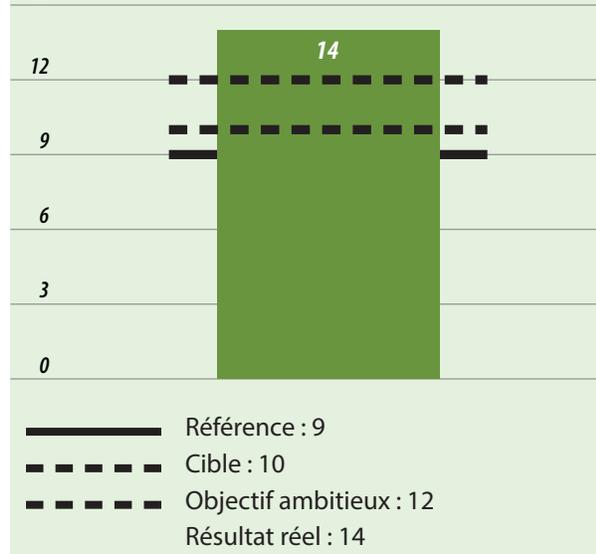
### Description de la mesure

La mesure était axée sur les demandes de subventions soumises par l'entremise des bureaux régionaux de la Direction du sport et des loisirs. Des subventions ont été accordées dans le cadre de trois programmes : programme de subventions régionales, programme de subventions – Communautés actives et programme de subventions Allez-y NB.

### Rendement général

Étroite collaboration entre la Direction, les communautés des Premières Nations et Aboriginal Sport and Recreation NB, à l'appui de 14 initiatives; dépassement de l'objectif ambitieux de 12.

15



### Raison d'être de cette mesure

Le nombre de subventions accordées aux Premières Nations est un bon indicateur de leur préparation et de leur capacité à diriger, élaborer et mettre en œuvre des programmes. Un des objectifs généraux est de contribuer à un avenir plus sain pour les communautés, les familles et les particuliers autochtones, en accordant la priorité au sport, aux loisirs et à l'activité physique.

Il importe de renforcer la capacité à l'échelle communautaire et avec Aboriginal Sport and Recreation NB (ASRNB) afin d'avoir une incidence considérable sur les possibilités de sport et de loisirs pour les communautés autochtones.

### Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le présent rapport pour atteindre le résultat?

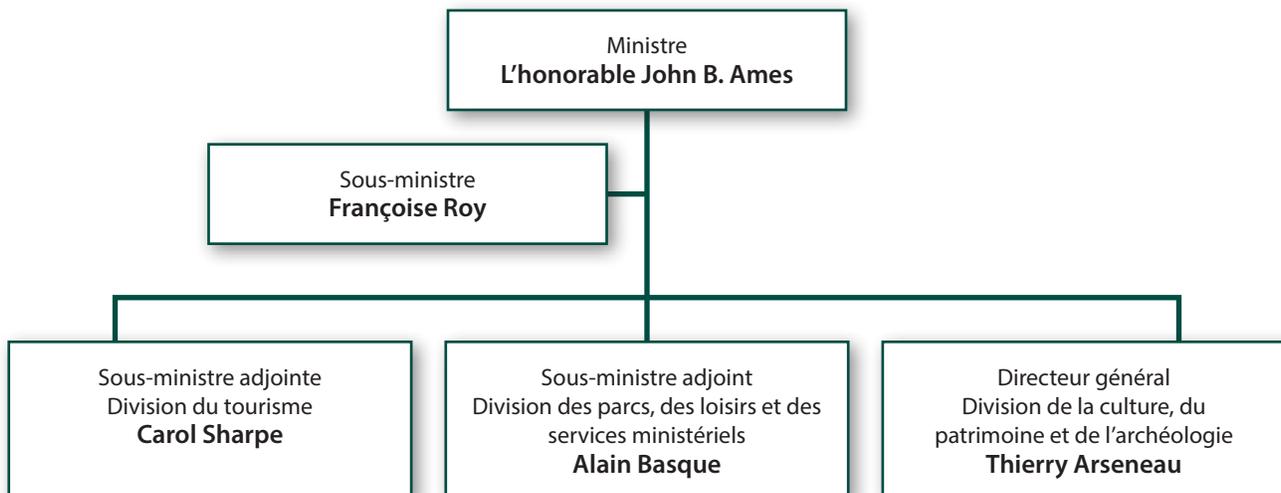
Étroite collaboration entre les consultants et les communautés des Premières Nations à l'échelle locale et régionale pour aider à créer des partenariats solides et à renforcer la capacité, ce qui donnera lieu à l'élaboration de programmes nouveaux et novateurs de loisirs actifs, de sport et d'activité physique. Affectation de fonds aux initiatives autochtones, et efforts conjoints pour travailler avec l'ASRNB afin d'établir des liens plus forts et mieux comprendre la façon de travailler efficacement avec les communautés des Premières Nations et la façon de les appuyer.

# Survol des opérations du ministère

Le mandat du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture consiste à favoriser la croissance économique et le mieux-être des Néo-Brunswickois, et à susciter un sentiment de fierté par la conservation, l'aménagement et la promotion des ressources naturelles, culturelles, récréatives et patrimoniales du Nouveau-Brunswick.

En 2017-2018, le Ministère a employé 279 personnes à temps plein, à titre occasionnel ou à contrat. En 2016-2017, il employait 250 personnes.

## Organigramme des échelons supérieurs



# Vue d'ensemble des divisions et faits saillants

## Division du tourisme

Faisant suite à l'élaboration de la *Stratégie de croissance du tourisme*, un changement organisationnel a été apporté à la **Division du tourisme**, au milieu de l'année, dans le but d'harmoniser les ressources avec la mise en œuvre de la stratégie. Au début de l'exercice financier, la Division comprenait deux directions : la Direction des ventes, des médias et de l'expérience du visiteur et la Direction du marketing et de l'information aux visiteurs. Au milieu de l'année, elle se composait des trois directions suivantes : Direction des ventes à l'industrie, des médias et des partenariats, Direction de l'innovation dans les produits et Direction du marketing et de l'information aux visiteurs. À des fins de présentation de l'information financière, la Direction des ventes à l'industrie, des médias et des partenariats et la Direction de l'innovation dans les produits continueront de communiquer cette information en tant que Direction des ventes, des médias et de l'information aux visiteurs.

La **Direction des ventes à l'industrie, des médias et des partenariats** se compose de dix employés à temps plein.

Elle a pour principale responsabilité de voir à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une méthode intégrée de marketing et de vente axée sur les résultats sur nos principaux marchés nationaux et internationaux.

La Direction se concentre sur l'établissement de relations interopératives avec des voyagistes, des influenceurs touristiques et des organes de presse pour tirer parti de possibilités de commercialisation et de ventes qui se traduiront par une augmentation des visites et de l'activité dans le secteur touristique du Nouveau-Brunswick.

L'**Unité des ventes à l'industrie et des partenariats** s'occupe de positionner et de promouvoir le Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique par l'intermédiaire de l'industrie du voyage (voyagistes et compagnies de transport, transporteurs aériens, agences de voyages et exploitants en ligne) au Canada, aux États-

Unis, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Chine. Elle veille à ce que les expériences et les produits touristiques du Nouveau-Brunswick soient mis de l'avant dans le cadre des campagnes de commercialisation de différents voyagistes.

L'Unité des médias est chargée de mobiliser les médias et les journalistes (rédacteurs en chef, diffuseurs, pigistes, médias en ligne et imprimés) de manière à obtenir une couverture médiatique et à accroître la visibilité du Nouveau-Brunswick, ce qui aura pour effet d'encourager nos marchés cibles à le visiter.

## FAITS SAILLANTS

- ◆ *Signature d'une entente de partenariat panatlantique avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) visant le marché de la Chine, et élaboration en cours d'un programme de marketing et de vente intégré.*
- ◆ *Élaboration d'un programme de préparation à l'exportation pour l'industrie touristique grâce au partenariat panatlantique avec l'APECA. Séance offerte au printemps de 2018.*
- ◆ *Génération de plus de 6,4 millions de dollars pour d'autres activités de marketing et de vente au moyen de partenariats avec des voyagistes clés, des organisations touristiques et des provinces et États sur les marchés nord-américains et outre-mer.*
- ◆ *Séances de formation sur la province en tant que destination offertes à 1 019 professionnels du tourisme des marchés nationaux et internationaux.*
- ◆ *Accueil de plus de 180 influenceurs touristiques dans le cadre de circuits organisés dans la province à l'intention des médias.*

## Indicateurs de rendement clés

- Location de chambres-nuits d'une valeur totale de 23 544 \$ attribuable aux partenariats touristiques.
- Génération de 32,2 millions de dollars (valeur publicitaire) en couverture médiatique et de 1,2 milliard de

dollars en impressions présentant le Nouveau-Brunswick en tant que destination touristique.

La **Direction de l'innovation dans les produits** se compose de huit employés à temps plein chargés de fournir à l'industrie du tourisme du Nouveau-Brunswick une vision et un leadership en matière d'innovation dans les produits. Elle se concentre sur la recherche, l'analyse et l'essai de concepts de produits novateurs, et sur la création d'un environnement dans lequel le secteur privé et les autres partenaires touristiques peuvent étendre leurs activités.

### FAITS SAILLANTS

- ◆ *Élaboration d'une stratégie d'innovation dans les produits qui appuiera la création et le développement d'une gamme exceptionnelle d'expériences et de produits touristiques qui égaleront ou dépasseront ce qui est offert actuellement dans les Maritimes.*
- ◆ *Achèvement d'un plan d'aménagement et d'infrastructure pour les routes panoramiques, et élaboration d'un plan de mise en œuvre visant à revitaliser les cinq routes panoramiques.*
- ◆ *Élaboration d'une stratégie de tourisme culinaire et organisation de quatre ateliers à l'intention de l'industrie alimentaire.*
- ◆ *Prestation du programme de préparation accélérée au marché (PAM) à l'intention de 13 exploitants touristiques de la baie de Fundy comme projet pilote.*
- ◆ *Facilitation du partenariat entre les producteurs de sirop d'érable du Nouveau-Brunswick et les brasseries artisanales du Nouveau-Brunswick qui s'est traduit par la mise sur pied du programme L'érable, la saveur de la saison.*

### Indicateurs de rendement clés

Nombre de nouvelles expériences et de nouveaux produits mis à l'essai ou livrés

Cible : 7

Objectif ambitieux : 9

Résultat réel : 7

### Information financière

Pour le présent exercice financier, la Direction des ventes à l'industrie, des médias et des partenariats et la Direction de l'innovation dans les produits continuent de communiquer l'information financière en tant que Direction des ventes, des médias et de l'expérience du visiteur.

Budget : 4 646,7 \$

Résultat réel : 4 311,2 \$

La **Direction du marketing et de l'information aux visiteurs** compte 13 employés. L'été, elle comprend aussi les superviseurs et le personnel des cinq centres provinciaux d'information aux visiteurs. La Direction est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des différents programmes de marketing, touchant notamment les médias sociaux. Elle crée et distribue 340 000 guides touristiques, et conçoit et tient à jour le site Web touristique afin d'établir la réputation de la province en tant que destination touristique toute saison.

### Information financière

Budget : 10 196,9\$

Résultat réel : 10 376,9\$

### FAITS SAILLANTS

- ◆ *Création et prestation de six programmes de marketing, amélioration de tous les canaux en ligne et accroissement du nombre d'abonnés, de promoteurs et d'adeptes du Nouveau-Brunswick.*
- ◆ *Mise sur pied d'une initiative de relations publiques à Toronto et à Montréal, et enregistrement de l'événement sur vidéo qui a été diffusée sur les réseaux sociaux.*
- ◆ *Création de partenariats de marketing intéressants avec des organismes de marketing de destinations dans la province, notamment Edmundston, Saint John et Fredericton, ainsi qu'un partenariat continu avec l'Odysée du Nord (Bathurst, Edmundston, Campbellton, Péninsule acadienne et Miramichi).*
- ◆ *Prestation de conseils à plus de 70 000 visiteurs dans les centres provinciaux d'information aux visiteurs pendant la saison 2017, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2016.*

- ◆ *Quatorze séances d'information offertes dans la province par les gestionnaires de la Direction pour sensibiliser l'industrie du tourisme aux efforts de la Direction. Inscription de plus de 400 personnes aux séances d'information.*
- ◆ *Création du premier partenariat de marketing avec Destination Canada visant les milléniaux au Canada dans le cadre d'initiatives de Canada 150.*

### Indicateurs de rendement clés

- Augmentation de 99,8 millions de dollars des dépenses des visiteurs attribuable aux campagnes du Ministère l'an dernier pour un total de 225 922 801 \$ en 2017 (une augmentation par rapport à 126 080 986 \$ en 2016).
- Réalisation de 1 829 146 recommandations et réservations sur les sites Web de l'industrie du tourisme mentionnés sur le site Web de Tourisme Nouveau-Brunswick : [www.tourismnewbrunswick.ca](http://www.tourismnewbrunswick.ca).

### Division des parcs, des loisirs et des services ministériels

La **Division des parcs, des loisirs et des services ministériels** est formée de la Direction des parcs et des attractions, de la Direction du sport et des loisirs, de la Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement, de la Direction des finances et de l'administration, de l'Unité de la gestion de l'information et de la technologie, et de la Direction des ressources humaines.

La **Direction des parcs et des attractions** voit à la bonne gestion de 24 parcs provinciaux et attractions, et apporte un soutien considérable aux autres infrastructures touristiques ayant une valeur économique stratégique pour le GNB.

La Direction comprend plus de 500 employés saisonniers et à temps plein dans les parcs et les attractions. La Direction du bureau central compte huit employés à temps plein, dont un directeur et un gestionnaire des opérations des parcs.

Tous les parcs provinciaux sont dédiés aux résidents de la province, aux visiteurs et aux générations futures aux fins suivantes :

- protéger en permanence les écosystèmes, la biodiversité et les éléments du patrimoine naturel et culturel;
- fournir des possibilités d'activités récréatives et éducatives en plein air pour promouvoir un mode de vie sain;
- fournir des occasions de mieux connaître et apprécier le patrimoine naturel et culturel de la province;
- offrir un produit touristique qui rehausse l'image de la province en tant que destination vacances de qualité.

### Information financière

Budget : 15 134,9 \$

Résultat réel : 15 219,0 \$

### FAITS SAILLANTS

- ◆ *Nombre total de visiteurs dans les parcs – 1,097 million.*
- ◆ *Nombre total de visiteurs à Hopewell Rocks – 305 200 (record historique et augmentation de 17 % d'une année à l'autre).*
- ◆ *Nombre total de visiteurs au Village acadien – 62 400 (augmentation de 6 % d'une année à l'autre).*
- ◆ *Nombre total de nuits-emplacements – 77 000 (104 000 si on inclut les parcs exploités sous concession).*
- ◆ *Prolongation de la saison d'exploitation des parcs et des attractions jusqu'à l'Action de grâce.*
- ◆ *Ouverture du parc provincial Mont Carleton pendant l'hiver.*
- ◆ *Désignation du parc-vélo Sugarloaf de meilleur parc-vélo de l'Est du Canada par <https://mtbparks.com> pour une quatrième année consécutive.*
- ◆ *Introduction de protocoles de surveillance de la qualité de l'eau des plages des parcs provinciaux.*
- ◆ *Création et prestation par la troupe de théâtre Calithumpians de spectacles sur le thème des parcs et de Canada 150 dans tous les parcs provinciaux sauf un.*
- ◆ *Entrée libre dans les parcs le jour de la fête du Canada et de la fête du Nouveau-Brunswick.*

- ◆ *Acceptation du prix de surperformant du Conseil canadien des parcs (CCP) au nom des parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick pour la mise en œuvre au niveau local des nombreuses orientations stratégiques du CCP; surtout pour le programme N.-B. au grand air qui, depuis cinq ans, lie les jeunes et les familles à la nature grâce aux parcs. Prestation du programme en partenariat avec Mieux-être Nouveau-Brunswick et un grand nombre d'organismes communautaires.*
- ◆ *Achèvement de sept principales initiatives dans le cadre de la modernisation importante des parcs, notamment la reconstruction de la grange de la maison Doak, les rénovations extérieures du phare de Miscou, la fabrication de neige au parc provincial Sugarloaf, les tentes permanentes, les panneaux d'accueil aux points d'entrée, les projets de Canada 150 dans les parcs et les initiatives de stabilisation sur l'île Ministers.*

## Indicateurs de rendement clés

Nombre de visiteurs dans les parcs.

Référence : 1 084 000

Cible : augmentation de 4 % (43 000)

Objectif ambitieux : augmentation de 5 % (53 000)

Résultat réel : 1 097 000, soit une augmentation de 1,2 % (13 000)

Nombre de projets d'immobilisation planifiés qui ont été réalisés.

Référence : 11

Cible : 10

Objectif ambitieux : 11

Résultat réel : 11

Nombre de plans de gestion des ressources terminés.

Référence : 1

Cible : 1

Objectif ambitieux : 2

Résultat réel : 1

La **Direction du sport et des loisirs** offre un leadership stratégique et un soutien permettant de renforcer le système de sport et de loisirs, ce qui crée davantage d'occasions favorisant la vie active afin d'accroître le mieux-être des Néo-Brunswickois. La vision de la Direction est de met-

tre en place un solide réseau d'organisation procurant des possibilités concrètes, accessibles et hautement valorisées qui contribuent au mieux-être des Néo-Brunswickois.

La Direction compte 24 employés dont le directeur, le directeur adjoint, le gestionnaire de bureau, sept consultants provinciaux, huit consultants régionaux, cinq membres du personnel administratif (un au bureau central et quatre en région), et le coordonnateur provincial du programme Allez-y NB.

La Direction fournit un soutien de base aux organismes provinciaux de sport et de loisirs et offre, par l'entremise d'un réseau de huit bureaux régionaux, des services de consultation et un soutien financier aux organismes communautaires locaux et régionaux, aux municipalités et aux communautés des Premières Nations.

La Direction a lié ses principaux objectifs stratégiques à la *Politique canadienne du sport 2012* et au *Cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada – Sur la voie du bien-être*, et elle contribue aux priorités communes adoptées par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du sport, des loisirs et de l'activité physique.

**Vie active** : Le sport et les loisirs, c'est pour la vie – Vivre une vie plus active en participant aux loisirs et aux sports tout au long du cycle de vie.

**Inclusion et accès** : Améliorer l'inclusion et l'accès aux sports et aux loisirs pour les populations qui font face à des contraintes sur le plan de la participation.

**Milieus favorables** : Contribuer à la création de milieux physiques et sociaux favorables à la participation, et aider à bâtir des collectivités solides et bienveillantes.

**Renforcement des partenariats** : Assurer la croissance continue et la durabilité du secteur en soutenant l'expansion des organisations, l'amélioration des ressources et le perfectionnement des dirigeants.

## Information financière

Budget : 6 739,8 \$

Résultat réel : 6 695,5 \$

## FAITS SAILLANTS

- ◆ *Cadre stratégique du sport et des loisirs du Nouveau-Brunswick*

*Dévoilement du Cadre stratégique du sport et des loisirs du Nouveau-Brunswick, le 22 novembre 2017, pour remplacer la Politique sur le sport et les loisirs pour le Nouveau-Brunswick de 1994.*

*Le nouveau Cadre stratégique maintient la base sur laquelle le système de sport et de loisirs est fondé, et positionne le sport et les loisirs comme des outils souples et puissants pour atteindre les objectifs sociaux tels le mieux-être, la prévention du crime, la promotion de la santé et l'inclusion sociale.*

*En tant que partenaire principal du système et contributeur au processus de renouvellement, le GNB était un des premiers appuieurs clés du Cadre stratégique. Les ministères envisageront maintenant la prise de décisions connexes dans l'optique du sport et des loisirs, et tiendront compte de l'impact des décisions sur le sport et les loisirs, de la capacité du sport et des loisirs d'être un outil pour atteindre leurs objectifs ministériels et du besoin de consulter les partenaires du sport et des loisirs concernant les décisions connexes.*

- ◆ *Développement du parasport*

*La Direction a signé un protocole d'entente avec Parasport Nouveau-Brunswick et octroyé des fonds à l'organisme pour appuyer sa proposition intitulée Parasport – A Unified Vision to Building Capacity. Les principaux domaines d'intervention étaient : faire évoluer l'organisation selon le mandat général; appuyer le développement des parasports officiels dans la province; offrir un soutien au développement systématique des sports paralympiques officiels dans la province; travailler en étroite collaboration avec les organismes provinciaux de sport; embaucher un employé à temps plein pour appuyer la transformation de l'organisation et exercer son mandat élargi; et établir une étroite collaboration et des partenariats avec les organismes provinciaux de sport, les organismes de loisirs et multi-sport, et d'autres intervenants clés.*

- ◆ *Développement du sport et des loisirs chez les Autochtones*

*La Direction a fourni un soutien financier de base et a continué de travailler en étroite collaboration avec la Aboriginal Sport and Recreation New Brunswick (ASRNB). À la suite d'un appel à l'action en réponse aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, le Ministère a défini des mesures clés concernant le sport et les loisirs. L'accent a encore été mis surtout sur le soutien aux opérations de base de l'ASRNB afin de renforcer sa capacité comme organisation, et sur la collaboration continue avec les autres partenaires provinciaux pour assurer le développement et la croissance à long terme des athlètes autochtones. L'objectif général est de contribuer à un avenir plus sain pour les communautés, familles et individus autochtones en accordant la priorité au sport, aux loisirs et à l'activité physique.*

- ◆ *Réseau sur la sécurité dans le sport et les loisirs au Nouveau-Brunswick*

*Créé en 2016, dans le cadre d'un partenariat entre la Direction du sport et des loisirs, et Entraîneur NB, le réseau a continué à faciliter le partage des connaissances, à assurer l'harmonisation et à favoriser la collaboration à des sujets liés à la pratique sécuritaire du sport et des loisirs. Le réseau est un moyen d'aborder plusieurs mesures stratégiques relatives à la sécurité dans le sport et les loisirs, dans le cadre de la Stratégie de prévention des dommages causés aux enfants et aux jeunes au Nouveau-Brunswick. Il appuie aussi les priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.*

- ◆ *Programme de subventions – Communautés actives*  
*Le programme de subventions – Communautés actives a appuyé les activités et les projets qui sensibilisent la population à l'importance et au plaisir de l'activité physique. Il offre aux NéoBrunswickois des occasions nouvelles ou élargies d'être actifs. Cent trente-cinq initiatives et programmes régionaux ont reçu des subventions qui totalisaient 279 902 \$, la subvention moyenne étant de 2 073 \$.*

- ♦ *Entente bilatérale de participation au sport (Programme de subventions Allez-y NB)*  
Initialement, le gouvernement fédéral et le GNB ont signé une entente bilatérale de quatre ans en 2015. Appelé Allez-y NB, ce programme de subventions vise à accroître le savoir-faire physique et à réduire les obstacles à la participation sportive pour les enfants et les jeunes, notamment auprès des populations sous-représentées. En mars 2018, l'entente a toutefois été modifiée pour prolonger le financement pendant trois autres années et pour inclure des fonds supplémentaires pour le sport et la jeunesse autochtones.

Deux objectifs ont été ajoutés : renforcer la capacité et le leadership autochtones pour l'organisme sportif provincial autochtone et accroître les programmes de sport adaptés aux particularités culturelles des enfants et des jeunes autochtones au niveau communautaire.

### Indicateurs de rendement clés

Détermination par la Direction des indicateurs de rendement clés de cinq domaines clés du tableau de bord équilibré du Ministère. Dépassement de l'objectif pour un domaine d'intérêt et dépassement de l'objectif ambitieux pour les quatre autres. Ces domaines d'intervention seront toujours importants même si la Direction a atteint ses objectifs et que les accomplissements suivants ont été réalisés.

Trois domaines d'intervention : appuyer les organismes provinciaux de sport (OPS) en vue de mettre en œuvre les politiques et les protocoles relatifs aux commotions cérébrales; appuyer les efforts fédéraux-provinciaux-territoriaux de surveillance et de contrôle des commotions cérébrales dans le sport; et mieux comprendre les besoins des OPS liés aux cinq composantes de l'approche harmonisée sur les commotions cérébrales (sensibilisation, prévention, détection, gestion et surveillance).

Présentation en juillet 2017 des *Lignes directrices canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport* qui serviront à harmoniser les protocoles de gestion des commotions cérébrales dans les secteurs du sport, de la santé et de l'éducation.

Pourcentage des organismes disposant d'une politique et de protocoles relatifs aux commotions cérébrales :

Cible : 47 %  
Objectif ambitieux : 51 %  
Résultat réel : 62 %

Approbation du *Cadre stratégique du sport et des loisirs du Nouveau-Brunswick* par les principaux partenaires du système, les intervenants et le GNB. Lancement public du *Cadre stratégique*, le 22 novembre 2017, en présence des 16 premiers endosseurs, à des fins de sensibilisation et d'endossement général, et servant « d'appel à l'action ». Possibilité pour le Ministère de diriger un comité interministériel axé sur la participation, les progrès et les pratiques exemplaires.

Nombre de partenaires appuyant le *Cadre stratégique du sport et des loisirs* :

Cible : 15  
Objectif ambitieux : 18  
Résultat réel : 16

Octroi de fonds régionaux et provinciaux dans le cadre de l'*Entente bilatérale de participation au sport Allez-y NB* pour appuyer les programmes auxquels ont participé plus de 11 000 personnes. En plus de développer le savoir-faire physique ou de réduire les obstacles à la participation sportive, accent mis sur la participation de groupes sous-représentés (jeunes autochtones, personnes ayant un handicap, personnes défavorisées sur le plan économique et filles), et les questions relatives au développement du leadership et à la capacité.

Nombre de participants attribuable aux subventions Allez-y NB :

Cible : 10 500  
Objectif ambitieux : 11 000  
Résultat réel : 11 412

Reconnaissance par le Ministère de l'importance de l'*appel à l'action* et harmonisation continue de ses activités avec les recommandations du rapport final de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, surtout en ce qui a trait au sport et aux loisirs, et aux appels à l'action 87, 88 et 90.

Financement de base et soutien consultatif fournis par la Direction à la Aboriginal Sport and Recreation NB (ASRNB) pour l'aider à remplir sa mission qui est de guider, de mobiliser et de promouvoir un mode de vie active sain, en développant des occasions sportives et récréatives pour la population autochtone au Nouveau-Brunswick, mettant l'accent sur les jeunes.

Nombre d'appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation selon le calendrier établi :

Cible : 2

Objectif ambitieux : 3

Résultat réel : 3

Soutien consultatif continu de la Direction, en collaboration étroite avec l'ASRNB, pour renforcer la capacité au sein de la communauté autochtone et accroître la participation des Autochtones à tous les paliers du système de sport. Notamment, étroite collaboration avec les communautés des Premières Nations, à l'échelle locale et régionale, pour créer de solides partenariats en vue d'une mobilisation plus efficace au niveau communautaire et d'une capacité accrue pour mettre en œuvre les programmes.

Nombre de demandes de financement approuvées pour les Premières Nations :

Cible : 10

Objectif ambitieux : 12

Total : 14

La **Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement** comprend le directeur (champion de l'harmonisation), le gestionnaire de la planification, deux analystes principaux, cinq agents de projet et un facilitateur de l'amélioration des processus Lean Six Sigma. Elle offre une gamme de services ministériels visant à assurer la prestation des programmes du Ministère, et les composantes de la Direction exercent les mandats suivants :

Politiques : Fournir aux décideurs du Ministère une expertise, des analyses et des conseils en ce qui concerne l'élaboration des politiques, la coordination de la légis-

lature, les demandes relatives au droit à l'information, et l'administration des organismes, des conseils et des commissions (OCC) relevant du Ministère;

Planification : Effectuer des recherches et des analyses relatives à la prestation des programmes du Ministère (p. ex. marketing touristique) et en faire l'interprétation, et gérer l'information et les paramètres de rendement du secteur et du Ministère ainsi que le site Web;

Excellence du rendement : Accroître le rendement et la capacité du Ministère en mettant en place le système de gestion officielle du GNB. Cela comprend la gestion de la stratégie (au moyen du tableau de bord équilibré, de la gestion des initiatives et de l'amélioration des processus), l'amélioration des opérations (au moyen de la gestion des processus et de la gestion au quotidien) et la gestion du rendement (établissant un lien entre le rendement individuel, le rendement des programmes et le rendement du Ministère, et le rapport annuel).

#### Information financière

Budget : 876,6 \$

Résultat réel : 888,0 \$

#### FAITS SAILLANTS

- ◆ *Collaboration du Ministère avec plusieurs organismes, conseils et commissions afin d'accroître de 39 à 55 % la représentation des femmes au sein des conseils, dans le cadre de l'objectif d'Égalité des femmes du GNB.*
- ◆ *Facilitation de l'élaboration de la Stratégie de croissance du tourisme pluriannuelle, plus précisément l'analyse et les prévisions de croissance du tourisme.*
- ◆ *Coordination et révision de documents, et préparation de réponses à 24 demandes présentées en vertu de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, ce qui représente une diminution par rapport à 79 l'année précédente.*
- ◆ *Analyse et rapport mensuel des indicateurs du secteur du tourisme du Nouveau-Brunswick affichés sur le site suivant : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/tpc/publications.html>.*
- ◆ *Dernières étapes de la formation d'un employé en vue d'obtenir l'attestation de ceinture noire du programme Lean Six Sigma.*

- ◆ Projets d'amélioration des processus réalisés par des équipes de projet afin d'améliorer la prestation des services et de favoriser une culture d'amélioration continue :
  - ◆ Formation de conseils de gestion visuelle dans une direction afin d'améliorer le rendement;
  - ◆ Diminution des efforts du personnel dans l'octroi de subventions dans trois directions (Arts et industries culturelles, Patrimoine, et Sport et loisirs);
  - ◆ Conception d'un processus pour Innovation dans les produits touristiques;
  - ◆ Développement d'un système de classification des processus pour la Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement;
  - ◆ Améliorations au processus de planification de l'horaire du ministre.

### Indicateurs de rendement clés

Pourcentage des engagements réalisés selon le calendrier établi. Calendrier des engagements comportant 20 mesures et pratiques exemplaires dont les dates d'échéance orientent la mise en œuvre stratégique.

Référence : 70 %  
 Cible : 90 %  
 Résultat réel : 45 %

Augmentation du nombre d'employés travaillant à temps plein dans le domaine de l'amélioration continue. Détermination de l'engagement envers la formation et le perfectionnement du personnel pour développer une culture de l'amélioration continue.

Référence : 3  
 Cible : 1  
 Résultat réel : 1

Amélioration de l'indice de maturité du système de gestion officielle. Mesure du changement dans la capacité organisationnelle du Ministère d'atteindre « l'excellence du rendement ».

Référence : 58 %  
 Cible : s.o.  
 Résultat réel : 52 %

La **Direction des finances et de l'administration** assume les fonctions budgétaires, de comptabilité et de vérification interne du Ministère. Son mandat est d'assurer la conformité financière du Ministère aux exigences des diverses lois, des divers règlements et des autres directives financières établies, de coordonner et de gérer les opérations financières du Ministère ainsi que de fournir en temps opportun des prévisions et des rapports financiers exacts, de coordonner le processus budgétaire annuel, d'assurer la liaison avec les organismes centraux en ce qui a trait à toutes les questions financières, et de fournir au sous-ministre et aux cadres supérieurs des services de soutien dans les domaines de l'analyse financière et des conseils financiers. La Direction assure aussi des services de soutien ministériel en matière d'achat, d'administration et de gestion des installations.

L'**Unité de la gestion de l'information et de la technologie** offre un soutien administratif et des services de consultation en prestation de solutions technologiques, et assure la gestion des dossiers et de l'information. Elle est aussi responsable de *l'assurance de l'information et de la gestion du risque* garantissant l'observation de la *politique de sécurité des systèmes d'information du gouvernement*.

La **Direction des ressources humaines** se compose d'un stratège, d'un gestionnaire des services à la clientèle, de deux consultants et d'un coordonnateur des services d'emploi. Elle assure la planification, le leadership, l'orientation et le soutien en matière de gestion des ressources humaines au Ministère.

La Direction a pour mandat d'appuyer les gestionnaires et les employés dans les domaines suivants : planification de la main-d'œuvre, santé, sécurité et mieux-être au travail, élaboration et mise en œuvre des politiques de ressources humaines, élaboration et gestion des programmes, pratiques exemplaires en ressources humaines, apprentissage et perfectionnement du personnel, résolution de conflits, dotation et recrutement, évaluation et classification des emplois, et relations de travail et relations avec les employés.

**Depuis le 1er octobre 2016, la prestation des services opérationnels et transactionnels offerts par les ressources humaines de tous les ministères et organismes de la partie 1 relève de Service Nouveau-Brunswick.**

## Division de la culture, du patrimoine et de l'archéologie

La Division de la culture, du patrimoine et de l'archéologie appuie la croissance économique et suscite un sentiment de fierté dans la province grâce à la préservation, à la mise en valeur, à la promotion et au soutien du patrimoine, des arts et des industries culturelles du Nouveau-Brunswick.

La Division est formée de la Direction des arts et des industries culturelles, de la Direction du patrimoine et de la Direction des services archéologiques.

La Direction des arts et des industries culturelles comprend un directeur général responsable de la Division de la culture, du patrimoine et de l'archéologie, deux gestionnaires, quatre consultants en programmes, un membre du personnel administratif, un agent administratif et un technicien de la banque d'œuvres d'art.

La Direction des arts et des industries culturelles joue un rôle moteur dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, des stratégies et des programmes gouvernementaux appuyant les arts et les industries culturelles de la province. Elle favorise le développement culturel communautaire et le développement économique des industries culturelles du Nouveau-Brunswick, fournit des services-conseils, de l'aide financière et des services techniques aux organismes, aux associations et aux regroupements communautaires du secteur des arts ainsi qu'aux industries culturelles (cinéma, télévision et nouveaux médias, enregistrement sonore et musical, édition de livres et de périodiques, arts visuels et métiers d'art), gère la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick et collabore avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour veiller à ce que les programmes des deux organismes soient propices à l'avancement des arts au Nouveau-Brunswick.

### Information financière

Budget : 8 962,9 \$

Résultat réel : 9 236,4 \$

## FAITS SAILLANTS

- ◆ À la fin de 2017-2018, achèvement ou réalisation en cours de 84 % des mesures de *Un avenir empreint de créativité : Une politique culturelle renouvelée pour le Nouveau-Brunswick*. Objectif initial de 75 %.
- ◆ Gestion conjointe par la Direction des arts et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de plusieurs programmes dans toutes les écoles du Nouveau-Brunswick dans le cadre des célébrations de Canada 150. Participation de 88 écoles au programme d'artiste en milieu scolaire – prestation; achat d'œuvres d'art d'artistes du Nouveau-Brunswick par environ 160 écoles dans le cadre du programme d'acquisition d'œuvres d'art et mise sur pied de 22 projets dans le cadre du programme d'artiste en milieu scolaire – résidence.
- ◆ Dans le cadre des célébrations de Canada 150, mise en œuvre par Discover Saint John du projet Salmon Run au cours duquel 10 sculptures de saumon en fibre de verre ont été enjolivées par des artistes du Nouveau-Brunswick en réponse à un appel aux artistes. Installation des sculptures dans la ville pendant plusieurs mois pour que les gens puissent les découvrir et prendre des photos. Mise aux enchères de ces sculptures et remise de la moitié des profits à un organisme sans but lucratif de Saint John, offrant des activités créatives aux enfants de la ville. Visite de grands voiliers à Miramichi, Caraquet et Saint John, et présentation à l'Assemblée législative, durant l'été, du spectacle multimédia MALA, qui signifie en langue micmaque « d'où je viens ».
- ◆ Organisation de l'acquisition spéciale d'œuvres d'art autochtones. Exposition Paix, amitié, culture comprenant 22 œuvres acquises récemment par la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick.
- ◆ Installation d'une fresque à l'école Seaside Park Elementary School de Saint John, à l'automne 2017, dans le cadre d'un projet-pilote d'art public. Œuvre murale en céramique créée par l'artiste Jean Rooneyhe au coût total de 20 000 \$.

- ◆ Cinq médailles remportées par Équipe Canada – Nouveau-Brunswick aux VIIIe Jeux de la Francophonie. Médaille d'argent en sculpture remportée par Émilie Lavoie d'Edmundston et médaille de bronze en photographie remportée par Annie-France Noël de Moncton lors de la dernière journée de compétitions à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Médaille d'argent en littérature remportée par Gabriel Robichaud. Trois médailles obtenues dans le volet culturel, ce qui représente un record de médailles pour Équipe Canada – Nouveau-Brunswick durant les mêmes Jeux.
- ◆ Octroi de 9,9 millions de dollars sous forme de subventions; voir la liste des récipiendaires à l'adresse suivante : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/tpc/culture.html>.
- ◆ Élargissement des programmes Artiste en résidence et VanGo! – au cours de la dernière année, accent renouvelé du partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance visant à s'assurer que la Banque d'œuvres d'art est visible dans les écoles du Nouveau-Brunswick. But : voir à ce que les élèves tirent profit des interactions avec les artistes professionnels en présentant les expositions dans toutes les écoles.
- ◆ Activités de suivi par les artistes fondées sur les objectifs du programme d'études, fournissant au personnel enseignant des ressources visuelles pour poursuivre l'expérience d'apprentissage avec leurs élèves. Prestation du programme dans 10 écoles anglophones et 10 écoles francophones, le but étant de continuer d'élargir le programme.
- ◆ Afin de bien desservir le secteur et de permettre au public de découvrir et de célébrer les arts et les artistes du Nouveau-Brunswick, déploiement d'efforts pour que la communauté artistique ait accès au programme d'aide à la tournée et s'en prévale, l'accent ayant été mis sur le secteur anglophone. Collaboration entre la Direction et les compagnies théâtrales et les milieux artistiques se traduisant par une augmentation de plus de 250 % du nombre de spectateurs.

- ◆ Collaboration active de la Direction avec ses partenaires des industries de la musique, de l'édition, du cinéma et des métiers d'art pour déterminer comment elle peut aider ces secteurs à exporter leurs produits. En partenariat avec Musique Nouveau-Brunswick, commande d'une étude des exportations dans l'industrie de la musique. Cette recherche a fourni une vue globale de la situation en matière d'exportations et de la préparation des artistes au marché, et une empreinte pour renforcer et accroître les exportations du secteur de la musique au Nouveau-Brunswick.
- ◆ Dans le cadre du programme de développement de l'industrie de la musique, appui à plus de 40 projets d'exportation en France, au Royaume-Uni, en Belgique et aux États-Unis, entre autres.

La **Direction du patrimoine** comprend un directeur, trois gestionnaires, cinq agents de programmes, un membre du personnel administratif, un agent financier et un registraire. Elle facilite la promotion, la compréhension, la conservation et la préservation des ressources patrimoniales naturelles et humaines du Nouveau-Brunswick pour les générations actuelles et futures en favorisant la sensibilisation à cet égard.

La Direction coordonne et appuie les activités qui visent à sensibiliser la population au patrimoine et à conserver les ressources patrimoniales. Dans son rôle de coordination, elle offre un soutien financier, la planification patrimoniale et le leadership aux communautés patrimoniale et muséale de la province. La Direction applique la *Loi sur la conservation du patrimoine* et gère le programme provincial de toponymie. Elle participe à la mise en œuvre continue de *Un avenir empreint de créativité : Une politique culturelle renouvelée pour le Nouveau-Brunswick* et continue de gérer les questions liées à la désignation de noms de lieu et de caractéristiques géographiques dans la province.

### FAITS SAILLANTS

- ◆ Participation, dans le cadre du programme de commémorations et de célébrations, à 46 activités communautaires de commémoration ou de célébration. Fonds du programme accrus de 140 000 \$ pour appuyer les célébrations de Canada 150.

- ◆ *Cérémonie de commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la crête de Vimy à la Résidence du gouverneur, le 9 avril 2017, l'événement commémoratif le plus important.*
- ◆ *Dans le cadre de l'initiative de Canada 150, allocation de fonds additionnels aux Services des musées pour appuyer le développement de la capacité des musées communautaires.*
- ◆ *Participation à 19 projets de remise en état du patrimoine architectural dans des lieux patrimoniaux importants pour la collectivité, dans le cadre du programme du patrimoine architectural. Participation à six projets qui visent à créer ou à améliorer les lieux culturels de la collectivité, dans le cadre du programme d'amélioration des lieux culturels communautaires.*
- ◆ *Dans le cadre du programme d'emploi d'été dans les musées communautaires, participation à l'attribution des 110 employés couvrant 900 semaines-travail obtenus du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, aux musées communautaires non admissibles au programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED). Occasion pour les étudiants embauchés de parfaire leurs connaissances de l'histoire du Nouveau-Brunswick et de développer des aptitudes à la vie quotidienne.*
- ◆ *Coordination de la Semaine du patrimoine 2017 sous le thème Célébrons 150 ans et du programme provincial des Fêtes du patrimoine, qui comprenait la planification de 138 fêtes dans des écoles et de 12 fêtes régionales du patrimoine aboutissant à la Vitrine provinciale des Fêtes du patrimoine.*
- ◆ *Coordination des célébrations officielles de la fête du Nouveau-Brunswick et de quatre célébrations régionales menant aux célébrations officielles. Tenue des célébrations dans différentes collectivités du Nouveau-Brunswick.*
- ◆ *Prestation d'un soutien administratif au ministre responsable des Affaires celtiques, y compris assurer le lien avec tous les groupes communautaires associés aux affaires celtiques. Participation à la création du Comité des affaires celtiques et orientation pour définir sa vision, son mandat et un plan de travail.*

### Information financière

Budget : 6 429,7 \$

Résultat réel : 6 220,6 \$

La **Direction des services archéologiques** assure la gestion complète des ressources culturelles du patrimoine archéologique de la province. Elle assume les responsabilités provinciales relatives à la gestion des ressources culturelles de 13 000 ans de patrimoine archéologique au Nouveau-Brunswick.

Elle avise tous les ordres de gouvernement, l'industrie et les particuliers sur la conservation, la gestion et la commémoration de ces ressources patrimoniales pour les générations actuelles et futures.

Sous la gouverne d'un archéologue provincial et d'un directeur, la Direction est chargée de développer, de préserver et de gérer le patrimoine archéologique du Nouveau-Brunswick. Les principaux secteurs d'activités comprennent notamment :

- recherche (appliquée et préparatoire), particulièrement concernant l'histoire autochtone;
- gestion des ressources (étude d'impact sur l'environnement et planification de l'utilisation des terres, cession, permis de modification de cours d'eau, c.-à-d. préservation des sites culturels et naturels menacés);
- gestion de l'information et des collections – enregistrement des collections privées, inventaire et contrôle des sites, collections (de plus de 90 000 spécimens), dossiers de projets archivistiques;
- délivrance de permis pour projets – évaluation, attribution et surveillance;
- commémorations – désignation et déclarations sur la protection des lieux;
- aménagement de sites – comme attractions touristiques et pédagogiques avec les collectivités, les réserves, etc.;
- accès du public à l'histoire – conférences, causeries, interventions médiatiques, recherche libre, publications et consultation des collectivités touchées ou participantes.

La Direction des services archéologiques se compose de trois sections.

L'Unité de réglementation archéologique gère le processus (permis) de réglementation aux termes de la *Loi sur la conservation du patrimoine* et voit à son application et à la surveillance des travaux d'archéologie sur le terrain entrepris par les détenteurs de permis, en plus d'enrichir, de mettre à jour et de conserver la collection archéologique provinciale, et d'effectuer des recherches.

L'Unité d'engagement archéologique dirige les activités d'engagement avec les Premières Nations en ce qui a trait, de façon générale, à l'archéologie autochtone et plus précisément aux études d'impact sur l'environnement, ainsi qu'à d'autres activités de planification et d'évaluation.

L'Unité des travaux d'archéologie sur le terrain gère certaines études d'impact archéologique pour des projets et des travaux archéologiques sur le terrain dans le cadre de projets de la Couronne pour divers ministères et organismes.

#### Information financière

Budget : 545,1 \$

Résultat réel : 582,8 \$

#### FAITS SAILLANTS

- ◆ *Achèvement du deuxième cours de formation de technicien en archéologie de niveau 1 au parc historique Metepenagiag, 13 personnes ayant obtenu leur diplôme. Taux d'emploi de 80 % des diplômés dans les secteurs du patrimoine et de l'archéologie pendant la saison sur le terrain en 2017.*
- ◆ *Direction détentrice de 162 permis de travaux archéologiques en 2017 et achèvement de projets pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure, le ministère du Développement de l'énergie et des ressources, et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.*
- ◆ *En 2017, embauche de 26 employés saisonniers, dont 22 techniciens autochtones agréés, pour aider à l'achèvement des études d'impact sur le patrimoine archéologique.*
- ◆ *Économies de plus de 600 000 \$ pour la province réalisées par le ministère des Transports et de l'Infrastructure, et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, pour des économies totales d'environ 4,4 millions de dollars depuis 2011.*

- ◆ *Travaux d'excavation en cours sur un site archéologique préeuropéen dans le cadre du projet de routes d'accès du sentier Fundy.*
- ◆ *En août 2017, participation à une cérémonie de rapatriement au parc historique Metepenagiag en vue du transfert d'artéfacts excavés de la Première Nation micmaque de Metepenagiag (qui se trouvent actuellement au centre des collections de la Direction) au centre des collections du parc historique Metepenagiag.*
- ◆ *Collections maintenant gérées par la Nation micmaque de Metepenagiag avec l'appui de la Direction des services archéologiques.*

#### Indicateurs de rendement clés

Détermination par la Division des indicateurs de rendement clés de trois principales initiatives du tableau de bord équilibré du Ministère et dépassement de l'objectif pour toutes les initiatives.

Maintien comme domaines d'intérêt importants d'initiatives visant à accroître la main-d'œuvre dans le secteur archéologique et à orienter la mise en œuvre de la *Politique culturelle* même si la Division a atteint son objectif et que les accomplissements suivants ont été réalisés.

Célébrer Canada 150

Référence : s.o.

Cible : 90 % des événements et projets réalisés avec succès.

Résultat réel : 100 % des événements et projets réalisés avec succès.

Accroître la main-d'œuvre du secteur archéologique

Référence : s.o.

Cible : 12 nouveaux techniciens agréés.

Résultat réel : 13 nouveaux techniciens agréés.

Orienter la mise en œuvre de la *Politique culturelle*

Référence : s.o.

Cible : 75 % des mesures achevées ou en cours.

Résultat réel : 84 % des mesures achevées ou en cours.

# Information financière

## Tableau 1 : Rapport sur l'état des dépenses au compte ordinaire par composante de programme

Exercice se terminant le 31 mars 2018 (en milliers de dollars)

Programme ordinaire	Budget final	Montant réel	Écart – (en moins) ou en plus
Administration	2 596,4	2 536,4	(60,0)
Parcs et attractions	15 134,9	15 219,0	84,1
Sport et loisirs	6 739,8	6 695,5	(44,3)
<b>Culture</b>			
Arts et industries culturelles	8 962,9	9 236,4	273,5
Patrimoine	6 429,7	6 220,6	(209,1)
Services archéologiques	545,1	582,8	37,7
<b>Tourisme</b>			
Marketing et information aux visiteurs	10 196,9	10 376,9	180,00
Ventes, médias et expérience du visiteur	4 646,7	4 311,2	(335,5)
Canada 150	5 000,0	4 822,5	(177,5)
<b>Total des dépenses au compte ordinaire</b>	<b>60 252,4</b>	<b>60 001,3</b>	<b>(251,1)</b>

## Tableau 2 : Rapport sur l'état des dépenses aux comptes à but spécial par programme

Exercice se terminant le 31 mars 2018 (en milliers de dollars)

	Entretien de la plage Parlee	Fonds en fiducie du vicomte Bennett	Fonds en fiducie pour l'avancement des arts	Fonds en fiducie pour l'avancement du sport	Allez-y NB!
<b>Solde d'ouverture</b>	240,6	44,2	5,5	4,8	243,3
<b>Recettes</b>					
Budget	79,0	10,0	700,0	500,0	290,0
Montant réel	47,8	6,4	700,0	500,0	358,0
Écart – (en moins) ou en plus	(31,2)	(3,6)	-	-	68,0
<b>Dépenses</b>					
Budget	60,0	10,0	700,0	500,0	290,0
Montant réel	4,1	2,3	700,0	500,0	410,5
Écart – (en moins) ou en plus	(55,9)	(7,7)	-	-	120,5
<b>Solde de fermeture</b>	<b>284,3</b>	<b>48,3</b>	<b>5,5</b>	<b>4,8</b>	<b>190,8</b>

### Tableau 3 : Rapport d'état des dépenses au compte d'organisme de service spécial par programme

Exercice se terminant le 31 mars 2018 (en milliers de dollars)

	Budget	Montant réel	Écart – (en moins) ou en plus
Solde d'ouverture	1 474,6	1 474,6	-
<b>Recettes</b>			
Terrain de golf Mactaquac	-	-	-
Hopewell Rocks	3 377,0	4 048,3	671,3
Pavillon Sugarloaf	141,0	183,7	42,7
Terrain de camping de la plage Parlee	378,0	396,2	18,2
<b>Dépenses</b>			
Terrain de golf Mactaquac	687,0	641,1	(45,9)
Hopewell Rocks	3 284,0	3 050,1	(233,9)
Pavillon Sugarloaf	95,0	222,1	127,1
Terrain de camping de la plage Parlee	317,0	134,4	(182,6)
Solde de fermeture	987,6	2 055,1	1 067,5

### Tableau 4 : Rapport d'état des dépenses au compte de capital

Exercice se terminant le 31 mars 2018 (en milliers de dollars)

	Budget	Montant réel	Écart – (en moins) ou en plus
Améliorations apportées aux immobilisations	10 570,0	9 804,7	(765,3)

### Tableau 5 : Rapport d'état des recettes au compte ordinaire par source

Exercice se terminant le 31 mars 2018 (en milliers de dollars)

	Budget	Montant réel	Écart – (en moins) ou en plus
Rendement de l'investissement	1,0	-	(1,0)
Vente de biens et de services	3 320,0	3 258,2	(61,8)
Divers	4,0	2,7	(1,3)
Total des recettes au compte ordinaire	3 325,0	3 260,9	(64,1)

# Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le sousministre des Ressources humaines délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Voici un résumé des activités de dotation du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour l'exercice 2017/2018 :

Nombre d'employés permanents et temporaires au 31 décembre de chaque année		
Type d'employé	2017	2016
Permanent	157	169
Temporaire	76	81
Total	233	250

Le Ministère a annoncé 19 concours, soit 15 concours publics et quatre concours restreints (internes). Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen d'autres démarches visant à déterminer le mérite, sans concours, soit :

Type de nomination	Description de la nomination	Disposition de la Loi sur la Fonction publique	Numéro
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : – un degré élevé d'expertise et de formation, – un degré élevé de compétences techniques, – une reconnaissance à titre d'expert du domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès à des possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)a)	0
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Programme à l'intention des employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)b)	0
Mutation latérale	Le processus de mutation latérale du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (conseils scolaires) et 3 (corporations hospitalières) de la fonction publique.	16(1) ou 16(1)c)	0
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	0
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes co-op ou les apprentis peuvent être nommés à un poste de la fonction publique.	16(1)d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, l'administrateur général du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune plainte alléguant du favoritisme, et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

# Résumé des projets de loi et des activités législatives

Titre du règlement	Date d'entrée en vigueur	Résumé des modifications
<p>Règlement du Nouveau-Brunswick 85-104 pris en vertu de la <i>Loi sur les parcs</i> <i>Règlement du Nouveau-Brunswick 85-104 pris en vertu de la Loi sur les parcs</i> <a href="http://laws.gnb.ca/en/ShowPdf/cr/85-104.pdf">http://laws.gnb.ca/en/ShowPdf/cr/85-104.pdf</a></p>	<p>9 novembre 2017</p>	<p>Les modifications à l'annexe A.1 du Règlement 85-104 pris en vertu de la <i>Loi sur les parcs</i> portaient sur le changement de certaines désignations de biens pour refléter la bonne forme linguistique. La révision des désignations de biens découle de l'examen général de la <i>Loi sur les parcs</i> faite en 2014.</p>

# Résumé-é des activités liées aux langues officielles

## Introduction

En 2017-2018, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action révisé en matière de langue officielle qui appuie le *Plan sur les langues officielles* du gouvernement du Nouveau-Brunswick et qui surveille et évalue toutes les activités du Ministère qui appuient les quatre axes ci-dessous.

Le Ministère a terminé l'évaluation annuelle de la deuxième année du plan d'action et a atteint les résultats généraux escomptés des activités entreprises dans le plan d'action pour 2017-2018; il continue d'appliquer les processus améliorés dans la prestation de services de qualité dans les deux langues officielles.

## Axe 1 – Langue de service

Le Ministère s'assure que tous les nouveaux employés suivent le module i-Learn sur la langue de service au moment de leur entrée en fonction.

Le Ministère procède à des vérifications aléatoires pour s'assurer du caractère bilingue de l'offre active de services, tant au téléphone qu'en personne, dans la signalisation, la correspondance et l'ensemble des services électroniques.

En 2017, le Ministère a embauché un consultant qui a été chargé d'effectuer une étude de la signalisation et de préparer un guide général sur la nouvelle signalisation dans tous les parcs provinciaux. La Direction des parcs et des attractions s'emploie actuellement à remplacer la signalisation par des panneaux actualisés qui sont conformes au nouveau guide et aux exigences de la *Loi sur les langues officielles*.

## Axe 2 – Langue de travail

Le Ministère s'assure que tous les nouveaux employés suivent le module i-Learn sur la langue de travail au moment de leur entrée en fonction.

Le Ministère remet à tous les nouveaux employés un formulaire sollicitant des renseignements sur la langue de travail de leur choix.

Le Ministère s'assure que les évaluations du rendement sont faites dans la langue de travail officielle de l'employé et que les gestionnaires revoient avec leurs employés les politiques sur la langue de travail et la langue de service pour s'assurer qu'ils comprennent leur droit de travailler dans la langue de leur choix et leur obligation de fournir une offre de services active dans les deux langues officielles.

## Axe 3 – Développement des deux communautés linguistiques officielles

Lorsque des mémoires au Conseil exécutif ou d'autres types de documents sont présentés au Bureau du Conseil exécutif, le Ministère tient compte des conséquences potentielles de l'ensemble de ses politiques et programmes sur les deux communautés linguistiques.

#### **Axe 4 – Connaissance de la Loi et des autres obligations**

Le Ministère fournit à tous les nouveaux employés de l'information sur l'offre de services active dans les deux langues officielles ainsi que les directives et les politiques sur la langue de service et la langue de travail.

Le Ministère continue de surveiller l'observation de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Politique sur la langue de service* par les employés.

#### **Conclusion**

En 2017-2018, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a reçu deux plaintes relatives aux langues officielles qui ont été résolues dans le cadre du processus alternatif de résolution de plainte. D'après l'information fournie, le Commissariat a conclu que les plaintes n'étaient pas fondées.

# Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune recommandation du Bureau du vérificateur général.

## Rapport sur la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le chef administratif doit établir un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles pendant l'exercice financier 2017-2018.

# Annexe A

Parcs provinciaux, installations touristiques, centres d'information aux visiteurs et Centre de communication touristique			
Établissement	Lieu	Propriété	Opération
<b>Parcs provinciaux</b>			
Mactaquac	Mactaquac	Ministère	Exploité par le Ministère
Parc de la République	Saint-Jacques	Ministère	Exploité par le Ministère
Sugarloaf	Atholville	Ministère	Exploité par le Ministère
Plage Parlee	Pointe-du-Chêne	Ministère	Exploitée par le Ministère
Plage Murray	Murray Corner	Ministère	Exploitée par le Ministère
New River Beach	New River	Ministère	Exploité par le Ministère
Lepreau Falls	Lepreau	Ministère	Exploité par le Ministère
The Anchorage	Grand Manan	Ministère	Exploité par le Boys and Girls Club de Grand Manan
Mont Carleton	Saint-Quentin	Ministère	Exploité par le Ministère
Castalia	Grand Manan	Ministère	Exploité par le Boys and Girls Club de Grand Manan
Herring Cove	Campobello	Ministère	Exploité par le Ministère
Sainte-Croix	Bayside	Ministère	Non aménagé
Val-Comeau	Val-Comeau	Ministère	Exploité par Camping Plein Air Inc.
Oak Bay	Oak Bay	Ministère	Exploité par Moffat Securities Inc.
Parc provincial Hopewell Rocks	Hopewell Cape	Ministère	Exploité par le Ministère
Parc provincial du sentier Fundy	St. Martins	Ministère	Exploité par Fundy Trail Development Authority Inc.
Miscou	Île Miscou	Ministère	Exploité par le Comité de développement touristique de Miscou
Maison Doak	Doaktown	Ministère	Exploité par The Miramichi Salmon Museum Inc. / Atlantic Salmon Museum
Ferme MacDonald	Bartibog Bridge	Ministère	Exploité par The Highland Society of New Brunswick de Miramichi
Bonar Law	Rexton	Ministère	Exploité par le Village de Rexton
Maison du shérif Andrews	St. Andrews	Ministère	Exploitée par la ville de Saint Andrews
Île Ministers	Île Ministers	Ministère	Exploitée par la Van Horne Estate on Ministers Island
<b>Installations touristiques</b>			
Village historique acadien	Rivière-du-Nord	Ministère	Exploité par le Ministère
Village historique de Kings Landing	Prince William	Société de Kings Landing	Société de la Couronne
Jardin botanique du Nouveau-Brunswick	Saint-Jacques	Ministère	Exploité par la Société du jardin botanique du Nouveau-Brunswick
Pavillon de pêche Larry's Gulch	Kedgwick	Ministère	Exploité par le Ministère
Pays de la Sagouine	Bouctouche	Ministère	Appuyé par le Ministère
Centre d'interprétation de la nature Cape Jourimain	Cape Jourimain	Service canadien de la faune	Appuyé par le Ministère
Cap Enragé	Cap Enragé	Ministère	Exploité par le Cape Enrage Interpretive Centre Inc.

<b>Parcs provinciaux, installations touristiques, centres d'information aux visiteurs et Centre de communication touristique</b>			
<b>Établissement</b>	<b>Lieu</b>	<b>Propriété</b>	<b>Opération</b>
<b>Centres provinciaux d'information aux visiteurs</b>			
Saint-Jacques	Saint-Jacques	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	Exploité par le Ministère
Woodstock	Woodstock	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	Exploité par le Ministère
Aulac	Aulac	Ministère des Transports et de l'Infrastructure	Exploité par le Ministère
St. Stephen	St. Stephen	Location	Exploité par le Ministère
Campbellton	Campbellton	Location	Exploité par le Ministère
<b>Centre de communication touristique</b>			
Centre de communication touristique	Dalhousie	Exploité par SNB	